

La Liaison SDÉ

Le bulletin du système de dépôt électronique



L'Office national de l'énergie (ONÉ), en tant qu'organisme de réglementation, rencontre un grand nombre d'occasions et de défis. Nous nous engageons à répondre aux nouveaux besoins liés à la participation du public. Pour atteindre ce but, nous savons que nous devons faire preuve de souplesse et d'innovation et exploiter le plein potentiel de la technologie.

Le 1^{er} avril 2001, l'ONÉ sera positionné pour tourner la page, électroniquement parlant. En effet, cette date marque le lancement d'un nouvel environnement électronique de réglementation, mis en vigueur progressivement à l'ONÉ. Cet environnement favorisera l'efficacité et permettra de participer aux processus de dépôt électronique. Nous sommes heureux de savoir qu'un certain nombre d'entreprises que nous réglementons se préparent déjà à déposer leurs demandes électroniquement.

Étant donné que la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), l'ONÉ et les participants du secteur d'activité terminent la construction des composantes techniques du SDÉ, les entreprises doivent se préparer en vue du changement. Plusieurs activités répondant à ce besoin sont actuellement en cours. Par exemple, l'ONÉ, en collaboration avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP), a organisé deux rencontres de discussion ouverte qui auront lieu en mars.

Nous avons hâte de vous donner des détails supplémentaires sur l'utilisation du SDÉ et sur les activités clés relatives au SDÉ dans le prochain numéro de *La Liaison*. Mais par-dessus tout, nous attendons avec impatience d'ouvrir les portes du SDÉ en avril.

Gaétan Caron

Chef des opérations, l'Office national de l'énergie

Message du gestionnaire de projets de l'ONÉ

Le 1^{er} avril s'approche à grands pas et l'équipe du SDÉ de l'Office national de l'énergie (ONÉ) travaille d'arrache-pied pour s'assurer que tout sera prêt pour le dépôt électronique à cette date. Par conséquent, le présent bulletin *La Liaison SDÉ* est très court. Le prochain numéro contiendra plus de détails sur la façon d'interagir avec nous à partir du 1^{er} avril; il renfermera également les toutes dernières nouvelles de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CÉO).

Au cours des six à huit prochaines semaines, l'équipe de l'ONÉ concentrera ses efforts sur les aspects suivants :

- Rendre le SDÉ prêt à être utilisé. Le système est fondé sur notre prototype de dépôt (disponible depuis avril), qui fonctionne avec Livelink d'Opentext. Nous pourrions ainsi offrir le dépôt électronique à temps et continuer à élaborer des plans pour mettre en œuvre la solution Dépôt de documents central (DDC), à laquelle la CÉO met actuellement la dernière main.
- Développer des formulaires en ligne pour les lettres de commentaires/préoccupations et les interventions écrites.
- Informer les intervenants du secteur d'activité et le public sur l'utilisation du dépôt électronique (s'ils le désirent) et sur les futurs développements du SDÉ, y compris la formation.

Suite à la page 2.



n° 3

Hiver 2001

Nota: ce numéro est axé sur l'ONÉ. Restez à l'écoute pour les nouvelles de la CEO

2

Messages clés de l'ONÉ

2

L'utilitaire Excel↔SDÉ

3

La sécurité électronique

4

Rencontre ONÉ-CAPP

4

SDÉriens du mois

Si vous voulez faire partie de notre liste de distribution, envoyez un courrier électronique à sde@neb.gc.ca



La Liaison SDÉ

Suite de la page 1.

- Remanier le site Web de l'ONÉ pour permettre l'utilisation du SDÉ et la consultation de documents clés. Nous travaillons sur un site de R.-D. pour SDÉ. Cette zone à l'intention des « SDÉriens » (voir la définition à la page 4) permettra au membres de partager de l'information et de discuter des stratégies de mise en œuvre.
- Mettre en place du soutien, y compris une FAQ (foire aux questions) et un mécanisme de report de bogues, pour aider les demandeurs et les intervenants qui en sont à leurs premières armes.
- Préparer les données historiques en vue de leur chargement dans le système. Bien que la conversion en SGML fasse l'objet d'efforts continus, nous assurerons l'accès aux données existantes. L'ajout de documents clés, tels que des audiences relatives aux régions pionnières, constituera une priorité principale.

L'équipe de projet et le personnel de l'Office sont enthousiastes, voire un peu nerveux, à constater que ces activités nous mènent finalement à la preuve concrète que le SDÉ est en train de devenir réalité. Le compte à rebours est commencé!

Messages clés de l'ONÉ au sujet du 1^{er} avril

1. Les responsabilités relatives à l'application des règlements demeureront inchangées (c.-à-d. qui avise/fournit le service).
2. Le public et les intervenants du secteur d'activité seront en mesure d'accéder en ligne à des documents de réglementation et d'y effectuer des recherches. Note : L'Office créera des fichiers en format PDF et HTML à partir des fichiers SGML.
3. L'utilisation du SDÉ ne sera obligatoire dans aucune section des secteurs d'activité que nous réglementons.
 - Les demandeurs intéressés à utiliser le SDÉ viendront avec l'ONÉ des documents qu'ils pourront déposer électroniquement à partir du 1^{er} avril.
 - D'autres participants aux processus de réglementation pourront opter pour le dépôt électronique, mais il ne s'agit pas là d'une obligation.
4. Les organismes qui choisissent d'utiliser le SDÉ :
 - Utiliseront un des formulaires en ligne ou créeront des documents en SGML.
 - N'auront qu'à déposer une (1) copie sur papier auprès de l'Office en tant qu'enregistrement légal.
 - Devront continuer de fournir des copies sur papier à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas accepter des copies électroniques. Note : Les demandeurs sont tenus d'identifier qui exige des copies sur papier.
5. L'ONÉ offrira de l'aide en ligne et un certain soutien pour la création de documents SGML.

L'utilitaire Excel↔SDÉ

Depuis quelque temps, des « SDÉriens » demandent une méthode améliorée de conversion des données de chiffriers en format SDÉ. L'utilitaire Excel↔SDÉ permet désormais d'effectuer cette conversion. La première version de l'utilitaire est actuellement mise à l'essai par le bureau du projet du SDÉ et pourra être téléchargée à la fin de mars 2001.

Excel↔SDÉ est un utilitaire SDÉ personnalisé qui fonctionne comme produit complémentaire de Microsoft Excel v95/97. Il permet à l'utilisateur d'Excel d'exporter une plage de données de chiffrier vers une table valide du SDÉ, dans un fichier SGML.

Ce fichier peut ensuite être importé dans n'importe quel outil de création de documents SGML. Contrairement à la plupart des outils de création de documents SGML,



Excel↔SDÉ conserve une grande part du formatage en tableau du chiffrier (p. ex. lignes, largeur des colonnes, étendue des cellules) et le formatage du texte (p. ex. gras, italique, en indice, en exposant). L'utilisateur peut également choisir d'inclure des en-têtes de tableau.

Les environnements de création de documents SGML du SDÉ, WPAE et XMAE, ont été mis à niveau et renferment maintenant un bouton d'importation de fichier dans la fonction de création de tableau. Cette fonction permet à l'utilisateur d'importer les données de feuilles de calcul grâce à Excel↔SDÉ.

Pour obtenir plus d'information au sujet de cet outil, veuillez communiquer avec Phil Robitaille par courrier électronique, à l'adresse RobitaPh@oeb.gov.on.ca

La sécurité Électronique : une nécessité

Partout dans le monde, la façon de faire des affaires change, et la sécurité de l'entreprise doit évoluer en conséquence. Ainsi, de nos jours, le courrier électronique, en plus de véhiculer des notes, sert également à communiquer des contrats et des informations financières sensibles. Le Web est utilisé pour diffuser les publicités des entreprises ainsi que pour distribuer des logiciels et faire du commerce électronique. L'Internet est un réseau très public, ce qui, on le comprend bien, pose des problèmes de protection de la vie privée, de sécurité et de confidentialité des transactions effectuées sur l'Internet. Le SDÉ solutionne ces problèmes en mettant en oeuvre une combinaison mondialement reconnue de technologies, de processus et de politiques, connue sous le nom d'infrastructure à clés publiques (ICP ou PKI pour Public Key Infrastructure) destinée à assurer la sécurité, la confidentialité et la confiance des transactions électroniques. **Bien que l'ICP soit une priorité clé pour l'ONÉ et le gouvernement fédéral, elle ne sera pas mise en oeuvre le 1^{er} avril 2001.**

L'ICP est une avancée relativement nouvelle dont seuls, jusqu'à maintenant, les spécialistes de la cryptographie connaissaient les avantages. L'infrastructure à clés publiques est une combinaison de logiciels, de technologies de chiffrement et de services qui permet aux entreprises de protéger la sécurité de leurs communications et de leurs transactions commerciales. Bien que la technologie constitue une composante importante de l'ICP, le succès de la mise en oeuvre de cette dernière dépend surtout d'un choix approprié de procédures et de politiques ICP, d'une bonne compréhension des processus administratifs et de leurs relations, des pratiques de gestion et du contexte de sécurité global.

Une infrastructure à clés publiques assure les quatre grandes fonctions de sécurité nécessaires pour protéger les transactions électroniques :

1. **Confidentialité des données** – afin de garder l'information confidentielle;
2. **Intégrité des données** – afin de démontrer que l'information n'a pas été manipulée;
3. **Authentification** – afin de démontrer l'identité d'une personne ou d'une application;
4. **Non-répudiation** – afin de s'assurer que l'information ne peut pas être déniée de façon crédible.

Qu'est-ce qu'une infrastructure à clés publiques?

En général, une infrastructure ICP comprend des certificats numériques, des algorithmes de chiffrement à clé publique ainsi que des autorités de certification, regroupés dans une architecture globale.

1. Certificats numériques

Un certificat numérique est un fichier électronique qui constitue l'analogie d'un passeport en ligne. Il est délivré par un tiers de confiance, appelé autorité de certification (AC), qui vérifie l'identité du propriétaire du certificat.

Les certificats numériques sont inviolables et infalsifiables. Un certificat numérique comporte deux fonctions (1) il certifie que son titulaire (par exemple une personne, un site Web) est véritablement ce qu'il affirme être, et (2) il protège les données échangées en ligne contre le vol ou l'altération, un peu comme une carte bancaire sert à sécuriser les transactions financières.

2. Système de chiffrement à clé publique

Le chiffrement à clé publique est une méthode qui consiste à utiliser une paire de clés de chiffrement et de déchiffrement, chacune effectuant une transformation des données qui ne peut être inversée que si l'on dispose de la clé correspondante. La clé publique est connue de tous, alors que la clé privée est gardée secrète et connue uniquement de l'utilisateur.

3. Autorités de certification

Une autorité de certification (AC) constitue l'équivalent dans le cybermonde d'un bureau des passeports. Elle délivre des certificats numériques et valide l'identité ainsi que l'autorité de leur titulaire. L'AC intègre à chaque certificat numérique la clé publique de la personne ou de l'organisation qui en est titulaire, avec d'autres informations d'identification, puis appose sur le certificat un sceau chiffré inviolable, qui vérifie l'intégrité des données qu'il contient et en valide l'utilisation.



Rencontre de discussion ouverte

L'Office national de l'énergie, en collaboration avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP), a organisé deux rencontres de discussion ouverte à Calgary pour informer et préparer les entreprises qui échangent de l'information de réglementation avec l'Office au sujet du projet Système de dépôt électronique (SDÉ). Le SDÉ deviendra réalité le 1^{er} avril 2001; il est donc important que les organismes comprennent comment ils seront touchés par ce système.

La première rencontre, qui aura lieu le mercredi 7 mars 2001, fournira un aperçu de haut niveau du SDÉ et s'adresse aux cadres supérieurs. On y traitera notamment des répercussions du SDÉ sur les organismes, de la période allouée à la mise en œuvre des phases ultérieures et des attentes clés pour le 1^{er} avril.

La deuxième rencontre, qui aura lieu le jeudi 22 mars 2001, fournira les détails sur l'utilisation du SDÉ et offrira l'occasion de discuter en profondeur et de répondre aux questions

de façon plus détaillée. Cette rencontre s'adresse au responsable des aspects réglementaires, juridiques et techniques.

Cette rencontre interactive couvrira les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le SDÉ?
- Qu'est-ce que le SGML?
- En quoi le dépôt électronique change-t-il le processus de réglementation?
- Quels documents puis-je déposer électroniquement?
- Comment puis-je déposer un document électroniquement?
- Quelle information puis-je trouver dans le dépôt de documents?
- Comment dois-je procéder pour rechercher et consulter des documents dans le dépôt?
- Qu'est-ce que mon entreprise doit faire? Quand?
- Comment puis-je en apprendre davantage sur le sujet?

Pour assister aux rencontres, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse emeyer@neb.gc.ca ou jackson@capp.ca afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Office national
de l'énergie



National Energy
Board



Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée
par l'Office national de l'énergie 2001

No de cat. NE12-5/2001-1F

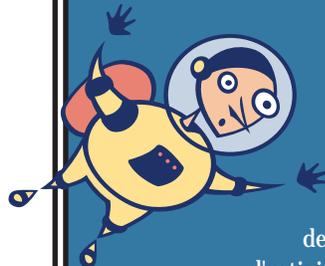
ISSN 1492-8019

Ce document est publié séparément dans les deux
langues officielles.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Elke Meyer, rédactrice
Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8
Téléphone : (403) 299-3907
Télécopieur : (403) 292-5503
Courriel : sde@neb.gc.ca ou
emeyer@neb.gc.ca

SDÉriens du mois



Vous avez entendu parler des
fans de groupes rock. Eh bien,
le SDÉ a aussi ses fans!

En effet, les SDÉriens sont
des participants aux processus
de réglementation, ou du secteur
d'activité, qui contribuent activement au

développement continu du SDÉ. Pour devenir un
SDÉrien, envoyez un message à l'adresse sde@neb.gc.ca
En passant, les TERRiens sont les bienvenus!

SDÉriens – Hiver 2001

Linda Angus et Ian Cameron de TransCanada, pour
leur excellent travail sur les macros personnalisées
et leurs précieux commentaires sur les outils et la
formation relative au SDÉ.